

Marché à Procédure adaptée

Référence du Marché : MAPA_2020-01

En application des textes applicables par les personnes privées non soumises au code des marchés publics : Ordonnance N° 2005-649 du 6 juin 2005 et décrets N° 2005-1742 du 30 décembre 2005 :

Une consultation de fournisseurs de compteurs de particules et d'analyseurs de particules PM10, PM2,5 et PM1 intervenant dans le cadre d'un projet européen, AER Nostrum.

Ces 2 instruments interviendront dans le cadre d'une campagne de mesure de la qualité de l'air autour des ports de Bastia et d'Ajaccio, afin d'une part de caler un modèle sur ces sites et de mieux caractériser la distribution en taille et nombre de particules fines.

Le montant estimé du marché étant inférieur au seuil fixé à l'article 7 du décret susnommé (90.000 € HT), en application de l'article 10 de ce même décret, le marché est passé selon les modalités librement définies par le pouvoir adjudicateur et mentionné ci-après :

Pouvoir Adjudicateur :

Qualitair Corse, association agréée par le ministère en charge l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Corse, représenté par son Président François ALFONSI.

Procédure :

Marché à procédure adaptée.

Publicité organisée par le pouvoir adjudicateur :

Diffusion sur le site Internet de Qualitair Corse : <http://www.qualitaircorse.org/> à compter du 08/12/2020.

Objet du marché :

Lot 1 : Fourniture d'un compteur de particules ultrafines dont l'étalonnage initial doit être réalisé par un organisme de référence (TROPOS, Leipzig). Le candidat devra fournir une formation ainsi qu'un support technique pour l'installation. L'appareil devra également être capable de communiquer avec les systèmes d'acquisitions Envea / Iséo, de type SAM.

Lot 2 : Fourniture d'un analyseur de particules PM1, PM2,5, PM10 en concentration massique et en comptage. Le candidat devra fournir une formation ainsi qu'un support technique pour l'installation. L'appareil devra également être capable de communiquer avec les systèmes d'acquisitions Envea / Iséo, de type SAM.

Durée du marché :

Le marché sera exécuté dès lors que la livraison du matériel sera intervenue, suivi d'une phase d'installation et de support technique de deux semaines. Les candidats devront s'engager à pouvoir assurer la livraison des matériels objets de ce marché avant le 15/04/2021.

Description sommaire des caractéristiques devant être remplies par les matériels :

Lot 1 : Pour le compteur de particules ultrafines, l'instrument devra répondre à la méthode normalisée d'un comptage de particules à noyaux de condensation (CPC). Pour des particules supérieures ou égales à 6 nm, en respectant les spécifications de la XP CEN/TS 16976.

Lot 2 : Pour l'analyseur de particules fines PM2.5 et PM10, l'instrument devra respecter la norme NF EN 16450, il devra également fonctionner sur le principe de comptage de particules et être capable de restituer une mesure de PM1.

Ces deux instruments devront fonctionner automatiquement et en continu dans un environnement portuaire Méditerranéen.

Quantité de compteur de particules demandé : 1 compteur CPC

Quantité d'analyseur de particules PM1, PM2.5 et PM10 : 1 analyseur

Critère d'attribution du marché :

- Satisfaction de l'ensemble des critères définis dans la description sommaire des caractéristiques devant être remplies par les matériels objets de ce marché. Critère pris en compte pour 60 % dans la notation pour la décision d'attribution.
- Prix proposé par le fournisseur : critère pris en compte pour 25 % dans la notation pour la décision d'attribution.
- Respect des délais de livraison des matériels : 15 %

Pénalités de retard

En cas de retard de livraison prévu dans la durée du marché, une pénalité de retard sera appliquée pour un montant de 5% de la valeur du marché par semaine de retard.

Contenu des offres :

Les candidats devront adresser une proposition décrivant le matériel et son prix, mentionnant la durée de validité de leur offre et le délai de livraison.

Il est possible de candidater sur un seul lot



Interreg



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale



Date limite d'envoi des offres par les candidats : 08/01/2021

Par courrier à Qualitair Corse : Lieu-dit le Lergie, RT 50, 20250 Corte

Par mail : g.grignion@qualitaircorse.org

Décision du pouvoir adjudicateur :

Le choix du fournisseur sera effectué le 11/01/2021